

Communiqué

Mgr Jean-Marie Lovey présente l'Exhortation apostolique post-synodale «Amoris Laetitia»

Le chemin du discernement et de l'accompagnement

On l'attendait, on l'espérait et la voici: l'Exhortation apostolique post-synodale. Le Pape François la publie à peine 6 mois après la fin des travaux du Synode sur la Famille. Son titre: *Amoris Laetitia*, la Joie exultante de l'amour, donne déjà, à lui seul, **une clé** intéressante qui va ouvrir les différentes portes d'entrée. Le Pape, qui a assisté à toutes les séances plénières du Synode, a entendu l'Assemblée dire que «c'est avec une joie intime et un profond réconfort que l'Eglise regarde les familles qui sont fidèles aux enseignements de l'Evangile, les remerciant et les encourageant pour le témoignage qu'elles offrent. Grâce à elles, la beauté du mariage indissoluble et fidèle pour toujours devient crédible.» (*Relatio Synodi*, n. 51)

Pour mieux accueillir ce document, il peut être fécond d'emprunter la **porte du discernement**. Puisque l'Evangile est un trésor confié à l'Eglise pour le bien de tous, il importe qu'il puisse rejoindre chacun dans sa vie et sa situation réelles. Le discernement invitera le pasteur à prendre en compte les situations différentes vécues par les gens, les familles, les couples, sans généralisation. Les situations, ainsi que la manière de leur proposer une réponse, sont souvent complexes. «Le discernement exige que l'on ne donne pas pour acquis une formulation de la vérité ni les choix à accomplir.» Il ne s'agit pas de «cataloguer ou d'enfermer dans des situations trop rigides sans laisser un espace à un discernement adéquat, personnel et pastoral» (AL, n. 298).

Il s'agit bien plutôt d'offrir un **accompagnement** à toutes les situations, y compris aux plus complexes, avec comme instance de discernement la Parole de Dieu, dans le but d'éclairer la réalité de chaque vie. Voilà une autre porte qui exige une grande docilité à l'Esprit Saint en qui seul, «amour et vérité se rencontrent» parfaitement. Ainsi, le discernement pastoral pourra qualifier l'attitude de l'Eglise appelée à accompagner toutes les situations, faisant appel à la conscience des gens, qu'il s'agit d'éclairer, sans se substituer à elle. (cf AL, n. 37) Autrement dit, l'accompagnement est senti comme une façon de faire quelques pas avec les autres sur leur chemin, en adoptant «une attitude savamment différenciée».

Cette porte de l'accompagnement ouvre sur celle de **l'inclusion** et non de l'exclusion. L'inclusion suppose l'effort d'accepter la diversité, de dialoguer avec ceux qui pensent autrement, de favoriser la participation de ceux qui ont des aptitudes différentes. Le Pape François avait souligné, déjà dans ses catéchèses sur la famille, qu'«en famille, entre frères, on apprend la cohabitation humaine et comment coexister en société», et que d'expérience, dès «les premières années de notre vie, nous avons été dépendants des soins et de la bienveillance des autres.» Parlant des personnes vivant dans des situations complexes, «d'irrégularité», le texte dira que «la logique de l'intégration est la clé de leur accompagnement pastoral... Ce sont des baptisés, ce sont des frères et sœurs, l'Esprit Saint déverse en eux des dons et ses charismes pour le bien de tous.» (AL, n. 299)

En cette année où il a ouvert le Jubilé de la Miséricorde, le souci pastoral du Pape François est que les portes de nos vies et celles de l'Eglise restent toujours ouvertes pour que nous soyons «toujours disposés à comprendre, à pardonner, à accompagner, à espérer, et surtout à intégrer» (AL, n. 312).

Mgr Jean-Marie Lovey, Evêque de Sion

Délégué de la Conférence des évêques suisses à l'Assemblée générale ordinaire du Synode des évêques 2015

Indication aux rédactions: Mgr Jean-Marie Lovey se tient à disposition des médias pour toute information par téléphone le vendredi 8 avril entre 14h30 et 15h30 au numéro +41 27 329 18 18